

École Primaire de Lubersac

Procès-Verbal du Conseil d'école n°1 du vendredi 10 novembre 2023

Étaient présents :

Équipe pédagogique :

Mme CAUDY Christelle, Mme MOUNIER Camille, Mme PASCARAUT Anne-Marie, Mme TAILLER Méleine, Mr GUERINEAU Vincent, Mme VOLEAU Nathanaëlle.

Délégués des parents d'élèves : Mr PEYRAT Anthony, Mme PARADINAS Mathilde, Mme BEAUSSAVIE Angélique, Mme PEPIN Anne-Lise, Mme THOUVENIN Carole, Mme BOUZOU Camille

Représentants de la municipalité : Mr GONZALEZ Philippe (Maire de Lubersac), Mme SOULLIER Hélène (adjointe et chargée des affaires scolaires), Mme LASCAUX Marine (chargée des affaires scolaires), M. CAMUS Bertrand (Intervenant Sport, cantine, garderie), Mme SAGEAUX Claudine (ATSEM)

Excusés : Mme LAVERGNE Catherine (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme BERTRAND-LAFEUILLE Agnès, Mme VAUR Marie, Mme GENTY Anaïs, Mme BROULOU Victoire, Mme NAU Élodie (enseignantes), Mme DUBALLET Marie-Madeleine (DDEN), Mme COLOMBIER Chloé, Mme CHRISTMANN Tiffany

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Pour cette année, vote par correspondance uniquement.

Déroulement identique pour l'année prochaine – validé par le vote du conseil d'école à l'unanimité.

Elles se sont tenues le vendredi 13 octobre 2023.

159 votants pour 221 inscrits – 14 bulletins blancs ou nuls - 145 suffrages exprimés – 71,95 % de participation.

Les parents titulaires élus sont : Mme BEAUSSAVIE Angélique, Mme PARADINAS Mathilde, Mme PEPIN Anne-Lise, Mr PEYRAT Anthony, Mme CHRISTMANN Tiffany, Mme BOUZOU Camille

Les parents suppléants sont : Mme COLOMBIER Chloé, Mme THOUVENIN Carole.

Les parents d'élèves élus ont de nouveau réalisé un trombinoscope (diffusé sur Educartable) avec photographies et coordonnées pour faciliter la communication avec les familles, ainsi qu'une adresse mail pour centraliser les questions des parents de l'école. Celle-ci pourra perdurer pour les années à venir, quand les délégués des parents changeront.

2. Équipe pédagogique et effectifs

Mme BROULOU Victoire (TRS) décharge Mme MOUNIER les jeudis et vendredis, décharge Mme VAUR les mardis.
Mme GENTY Anaïs (TR) est remplaçante rattachée à l'école, en remplacement pour l'année à l'école de Pompadour.
Mme NAU Élodie (TR) est remplaçante rattachée à l'école.

142 élèves actuellement.

Mme MOUNIER Camille	TPS/PS	24	3 TPS/ 21 PS
Mme CAUDY Christelle	MS/GS	25	9 MS 16 GS
Mme PASCARAUT Anne-Marie	CP	21	21 CP
Mme VAUR Marie	CE1	23	23 CE1
Mr GUERINEAU Vincent	CE2/CM1	27	13 CE2 / 14 CM1
Mme TAILLER Méleine	CM2	22	22 CM2

Mesdames Cindy COTTAZ, Claudine SAGEAUX et Agnès RAVEL assurent les fonctions d'ATSEM dans les classes de maternelle. Mme RAVEL est en arrêt maladie pour cette année

Mme Nathanaëlle VOLEAU et Mme Christelle PIERRE-FRANCOIS, AESH, accompagnent quatre élèves en situation de handicap en cycle 1, 2 et en cycle 3. Un emploi du temps de leurs présences a été établi par les enseignantes en fonction des notifications (nombres d'heures allouées à l'enfant) et des besoins des élèves.

M. Bertrand CAMUS, intervient durant les séances d'EPS de toutes les classes de l'école, et assure également la surveillance du temps de cantine des classes élémentaires et le lundi la surveillance de la récréation de la pause méridienne.

3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est issu du règlement type départemental. Il devra être signé par les parents d'élèves. Il sera joint à la charte de la laïcité et la charte du bon usage des outils informatiques.

Le règlement intérieur est validé par le vote du conseil d'école à l'unanimité.

Rappel : il faut prévenir l'école par téléphone, mail ou via Educartable en cas d'absence de votre enfant dès la première demi-journée et rédiger ensuite un mot dans le cahier de liaison sur Educartable, ou par la pochette.

Téléphone : merci de respecter les horaires pour le téléphone : 8h00-8h20 ; 10h15-10h30 ; 11h45-13h35 ; 16h40-17h00) tous les enseignants étant en classe le reste du temps.

Le jour de décharge de la directrice est le vendredi : merci de privilégier ce jour-là pour la contacter par téléphone.

Lors de l'admission à l'école, les photocopies du carnet de vaccinations et du livret de famille sont demandées. En cas de séparation ou de litiges entre les parents, la directrice se doit de recueillir la copie de la dernière décision du juge des affaires familiales qui fixe la résidence de l'enfant et précise les modalités d'exercice de l'autorité parentale.

4. Protocole pHare

Dispositif reconduit dans toutes les écoles. Présentation du document formalisant le protocole au sein de l'école (équipe ressource au sein de l'école, équipe ressource de circonscription, procédure à suivre...).

Il appartient aux écoles de traiter les situations d'intimidation ou de harcèlement (terme à ne pas galvauder et qui a une valeur juridique).

Ce protocole a pour objectif d'aider les directrices et directeurs d'école ainsi que les équipes pédagogiques dans la prise en charge de ces situations d'intimidations et ne pas en arriver à des situations plus extrêmes.

« Grille d'auto-évaluation » proposée aux élèves à partir du CE2, réalisée de manière anonyme, elles n'ont pas fait émerger des problématiques particulières.

5. Sécurité des locaux (incendie, PPMS, risques attentats)

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est présenté pour l'école. Remis à jour le 14 septembre du fait de la nouvelle cour et des nouveaux accès.

Les exercices de sécurité :

3 signaux différents : alerte incendie, alerte risque naturel majeur, alerte attentat

4 exercices :

- 2 alertes incendie
- 1 alerte risques naturels ou technologiques (risques majeurs - confinement) (PPMS) à faire avant Noël
- 1 alerte attentat dont intrusion (évacuation ou confinement selon les circonstances)

Exercices incendie réalisés le 06 octobre à l'école élémentaire, puis le 09 octobre à la maternelle. Les exercices RM (risques majeurs) et attentat intrusion auront lieu à la rentrée des vacances de Toussaint. L'exercice intrusion était prévu la dernière semaine de la P1 mais décalé à cause de l'actualité.

Il sera réalisé dans les prochains jours.

6. Bilan de la coopérative scolaire

Les comptes de la coopérative scolaire sont en vérification auprès l'OCCE, en septembre solde aux alentours des 663,42 €.

Païement des sorties scolaires de l'an dernier.

Entrées : Cotisation coop parents : 1270 €

Don APE de 10€ par élève : 1420 €

Sorties : - Païement USEP l'affiliation : 801 €

- OCCE (assurance) : 382,50 €

- Abonnements revues (ex Wakou, J'aime Lire...)

Planning des activités financières de l'école :

- Tombola USEP (rentrée novembre)
- Calendriers personnalisés (en cours)
- Sapins (rentrée novembre)
- Photos de classes
- Vente d'un objet « initiatives » (gobelets, tabliers, sacs isothermes les 3 années précédentes)
- Participation financière aux sorties de l'année (bus, JMF, entrées de différents sites...)

Rencontre avec les parents de l'APE : faire le bilan des actions prévues pour l'année au niveau de l'APE et de l'école.

L'APE finance de nouveaux jeux de cour, et a fait un don de 10 € par élève.

Fête de l'école : prévue le 28 juin.

Photographies : seront réalisées la semaine du 4 mars 2024. Un document sera distribué aux familles pour pouvoir passer commande sur internet. Changement de photographe (avec « Depuis mes yeux »).

7. Présentation des projets de classe et sorties culturelles et sportives :

Participation à la cérémonie du 11 novembre, élèves des classes des CE2/CM1, CM2 (lecture d'un poème).

Participation au téléthon : type grande lessive = réalisation d'un dessin par chacun des enfants, en lien avec le logo du Téléthon et le slogan de cette année : *Muscle ton Téléthon*.

L'idée est que chacun amène son dessin avec ses parents au centre culturel pour l'afficher à partir du 8 décembre.

8 décembre : spectacle de Noël offert par l'association des parents d'élèves, pour tous les élèves de l'école.

Vente des sapins de Noël et crêpes le soir.

Médiathèque

Les classes profitent de la bibliothèque intercommunale. Un prêt de livres est proposé aux élèves de l'école.

Mr MARTY sélectionne des livres pour les classes en fonction des thèmes évoqués par les enseignants.

Les élèves de MS/GS se rendent à la médiathèque tous les 1^{ers} vendredis de chaque période, les élèves de CP 1 fois par période.

La classe de TPS/PS débutera ses sorties médiathèques en période 2.

USEP :

Quinzaine de la randonnée : Randonnée à Ayen le mardi 10 octobre.

Toutes les classes de l'école ont participé à cette sortie. Très appréciée par les élèves et les adultes.

TPS/PS/MS/GS : 4km – CP/CE1 : 6km – CE2/CM1/CM2 : 9,6km

Cycle I : 23 janvier le matin pour les TPS/PS et les MS/GS à Pompadour activités gymniques

22 mars : jeux d'orientation avec Benayes et St Julien le Vendômois à Lubersac

4 juin, toute la journée, à Lubersac rencontre multi-activités (athlétisme et jeux coopératifs) avec les écoles de Benayes et Saint Julien le Vendômois

Cycle II : Mardi 19 mars rencontre course longue et jeux collectifs + course d'orientation à Pompadour le matin.

Mardi 14 mai, journée athlétisme sur la journée à Lubersac

Cycle III : Journée de découverte du rugby le 28 septembre à Pompadour.

Jeudi 23 novembre après-midi à Pompadour CE2/CM1 et CM2 pour la rencontre course longue, au stade.

Jeudi 16 mai, journée athlétisme sur la journée à Lubersac.

Le cross départemental, cette année aura lieu, à Pompadour le 13 décembre.

JMF – inscription réalisée "Minuit sonne" le lundi 20 novembre 2023 pour les classes du CP au CM2.
"Petits contes orientaux" le lundi 03 juin 2024 pour les classes de maternelles.

Projets spécifiques à des classes :

Nettoyons la Nature (cycle 1 et 2) en partenariat avec Leclerc, le 25 septembre.

Pour les 2 classes de maternelle + CE1 => projet danses traditionnelles
Bals du 5 au 22 mars, organisés dans différentes écoles.

CE1/CE2 : semaine du jardinage, sortie patinoire, course d'orientation à Sédières, élevage de phasmes, sortie Rucher de la Panetterie (objectif y aller en vélo, donc il faut des agréments vélo !) ; aller assister à un match du CAB au stadium.

CE2/CM1 et CM2 : voyage à Chamonix du 22 au 28 janvier inclus. Le conseil départemental finance 40%, la mairie participe à hauteur de 30%, l'association des parents d'élèves participe également, la coopérative scolaire à hauteur de 7,70€. Le tarif de base est de 759€ par enfant, le reste à charge des familles et de 220€.

8. Travaux, équipements réalisés ou à venir et maintenance

Nous remercions l'équipe municipale pour les travaux réalisés :

- tables de cantine
- TBI (remplacement des ancien TBI et installation d'un VPI dans la classe des TPS/PS)
- lits pour le temps de sieste + linge de lit
- étagère en maternelle
- batterie pc portable

Travaux à prévoir :

Élémentaire :

- Portes qui s'ouvrent toutes seules dès qu'il y a un coup de vent.
- Wifi dans l'école : signal très faible, impossible de se connecter en wifi, problème pour les formations
- Faux contact câble HDMI (CE2 CM1), faux contact Ethernet dans la classe des CM2.
- Couvercle du composteur cassé.
- Un crochet pour maintenir le portail ouvert

Maternelle :

- Volets roulants
- Sable dans les bacs (également pour l'école élémentaire) pour que les enfants puissent jouer.
- couvrir le bac à sable de la maternelle et peut-être envisager de mettre des bordures ?

9. Questions diverses :

- Qu'en est-il de l'aide aux devoirs pour cette année ?
Une des personnes qui s'en occupait les autres années n'a pas souhaité poursuivre.
La mairie recherche une solution.

- Les enfants du primaire montent aux bus seuls par le trottoir.... Qu'est-ce qu'il pourrait être envisageable pour qu'ils soient plus en sécurité ?

Les enfants du bus seront rassemblés à la sortie de 16h30 pour qu'ils passent par la cour et le portail de la maternelle.

- Repas de Noël de la cantine, le 22 décembre.

- Marché de Noël de Lubersac, 1^{er} décembre. Venue des classes maternelles le matin pour voir le Père Noël à la salle renaissance.

Conseil d'école clos à 19h50.

La directrice
Mme MOUNIER Camille



Le Maire



